

[Garde d'enfants handicapés : coup de pouce du budget 2019](#) [1]

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) sera revalorisé de 30% à partir de novembre 2019 pour les familles allocataires de l'AAEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé). Cette mesure figurera au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

[En savoir plus \(handicap.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/garde-denfants-handicap%C3%A9s-coup-de-pouce-du-budget-2019>

[2] <https://informations.handicap.fr/art-CMG-handicap-garde-2019-24-11140.php>